Célébrations de l'entomophilie

Arts numériques

Résidence d'artiste à l'Insectarium | Espace pour la vie

Appel à projets - Recherche et création

Date limite : 29 octobre 2025

Petites mouches
Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Communauté métropolitaine de Montréal

Montréal

espace pour la vie montréal

Détail de l'aile d'un papillon chouette
Crédit : Insectarium de Montréal (André-Philippe Drapeau Picard)

Appel à projets

L'Insectarium | Espace pour la vie et le Conseil des arts de Montréal lancent un appel à candidatures pour une résidence d'artiste à l'Insectarium.

Offert aux artistes individuel.le.s et aux collectifs d'artistes en arts numériques, ce projet permettra de soutenir la création, sur une durée de 6 mois, d'une œuvre inspirée de l'univers riche et étonnant des insectes.

Arts numériques

Aux fins de cet appel, les arts numériques se définissent comme toute *« démarche artistique qui utilise un support matériel informatique ou électronique comme élément physique de base, essentiel à l'exploration, la conception, l'exécution et la diffusion d'un projet, d'une production ou d'une œuvre, par exemple : projection multimédia; art en réseau comme la connectivité et la performativité; art audio et art sonore; bio-art; installation immersive; environnement virtuel; dispositif axé sur l'interactivité; robotique; cybernétique, etc. »* *(définition issue du Glossaire du Conseil des arts de Montréal)*.

Dans le cadre de cette résidence, **nous encourageons fortement l'exploration de médiums divers, en complémentarité aux pratiques numériques,** qui contribuent à l'originalité et à l'intentionalité de l'oeuvre. Notez que le projet proposé **doit d'abord s'inscrire dans une pratique en arts numériques.**

L’Insectarium | Espace pour la vie

L’Insectarium est l’un des cinq musées d’Espace pour la vie, un regroupement muséal qui repense le lien qui unit l’être humain à la nature.

Le musée a rouvert ses portes au printemps 2022, après une véritable métamorphose. Inspirés du concept de biophilie, son architecture et son parcours muséal amènent le public à vivre une expérience sensorielle marquante où se conjuguent science et émotions.

L’Insectarium souhaite transformer la relation que nous avons avec les insectes et **faire de chacune et chacun de nous des actrices et acteurs de changement** pour la préservation de cette biodiversité indispensable à notre bien-être.

Une Célébration de l’entomophilie

Ce projet s’inscrit dans le cadre des Célébrations de l’entomophilie, une série d’expériences culturelles visant à promouvoir la valorisation des insectes, essentiels à l’équilibre de la nature.

Les Célébrations cherchent à inspirer des créatrices et créateurs de différentes disciplines qui transmettent ensuite leurs découvertes, leur vision et leur enthousiasme au public.

Les dernières Célébrations ont vu émerger des créations en gastronomie, en arts visuels, en musique électronique et en danse. Pour sa 7e Célébration à l’automne 2026, l’Insectarium souhaite présenter une nouvelle œuvre issue de pratiques artistiques en arts numériques.

Entomophilie?

Dans le contexte du nouvel Insectarium inspiré par la biophilie, nous donnons un nouveau sens au terme entomophilie, soit : l’amour, le respect et la valorisation des insectes.

Syrphe
Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)

Nymphe de sauterelle géante de Coulon émergeant d'une masse d'œufs
Crédit : Insectarium de Montréal (Thierry Boislard)

À qui s'adresse cette résidence?

Ce programme s'adresse aux artistes individuel.le.s et aux collectifs d'artistes œuvrant principalement dans le champ des arts numériques.

Objectifs

Ce programme vise à :

- **soutenir la création d'œuvres originales d'artistes montréalais.e.s dans le contexte de l'Insectarium;**
- **stimuler l'intérêt pour les arts et la science;**
- **faire rayonner les sciences et encourager le croisement des arts et des sciences;**
- **faire découvrir le monde des insectes et ainsi faire naître une histoire d'entomophilie chez l'artiste choisi.e;**
- **présenter l'œuvre créée, inspirée des insectes, dans le cadre de la programmation courante de l'Insectarium en 2026.**

Budget et soutien offert

- Un montant maximal de 15 000 $ afin de couvrir les frais de la résidence et de la création;
- Jusqu'à 40h dans les studios du Conseil des arts de Montréal;
- Un accès illimité au parcours de l'Insectarium afin de pouvoir y observer les insectes, à l'intérieur des heures d'ouverture du musée (sinon possible également avec entente préalable);
- Jusqu'à 20 heures de rencontres avec des spécialistes de l'Insectarium, incluant des visites accompagnées des laboratoires d'élevage;
- l'accès à une banque de sons originaux;
- l'accès à une banque d'images.

La subvention sera versée en deux versements, soit :

Janvier 2026 (ou au début du projet) :
Premier versement de 10 000 $ (par le CAM)

Août 2026 (ou à la fin de la résidence) :
Deuxième versement de 5 000 $ (par l'Insectarium)

Un soutien pour la diffusion de l'œuvre est également prévu, mais ne fait pas partie de ce programme (voir précisions à la page 8).

Nymphe de phyllie
Crédit : Richard Majeau

Halicte vert
Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)

Engagement de l’artiste

- Créer une œuvre en s’inspirant des insectes;
- Réaliser et compléter cette œuvre dans l’optique d’une diffusion à Espace pour la vie à partir de l’automne 2026;
- Être présent.e.s à Montréal pour l’essentiel de la durée de la résidence;
- Participer à des entrevues et des prises d’images visant à documenter son processus créatif et l’évolution de son regard sur les insectes;
- Mentionner dans toutes ses communications sur le projet l’apport du Conseil des arts de Montréal et de l’Insectarium | Espace pour la vie;
- Fournir, avant la fin du projet, au moins un élément visuel pertinent libre de droits lié au projet réalisé pouvant être utilisé à des fins promotionnelles par le Conseil des arts de Montréal ou par Espace pour la vie;
- Déposer un bilan, au plus tard un mois après la fin du projet, faisant état de la réalisation des objectifs et de l’utilisation du budget.

Documentation du processus

Le projet de l'artiste fera l'objet d'entrevues et de prises de vues à différents moments de la résidence, afin de mettre en valeur le processus créatif et l'histoire entomophile qui s'en dégage, c'est-à-dire l'exploration de l'univers des insectes et comment celle-ci inspire la création, de même que la prise de conscience sur la diversité et les adaptations des insectes.

La capsule vidéo, produite par Espace pour la vie, sera diffusée via les plateformes de l'institution ou d'un partenaire.

Promotion

Espace pour la vie et le Conseil des arts de Montréal dévoileront l'artiste ou le collectif lauréat.e sur leurs réseaux sociaux.
Les éléments visuels soumis dans le dossier de candidature pourront être utilisés à cette fin.

Fourmis coupe-feuille du Mexique
Crédit : Insectarium de Montréal (Melanie Dusseault)

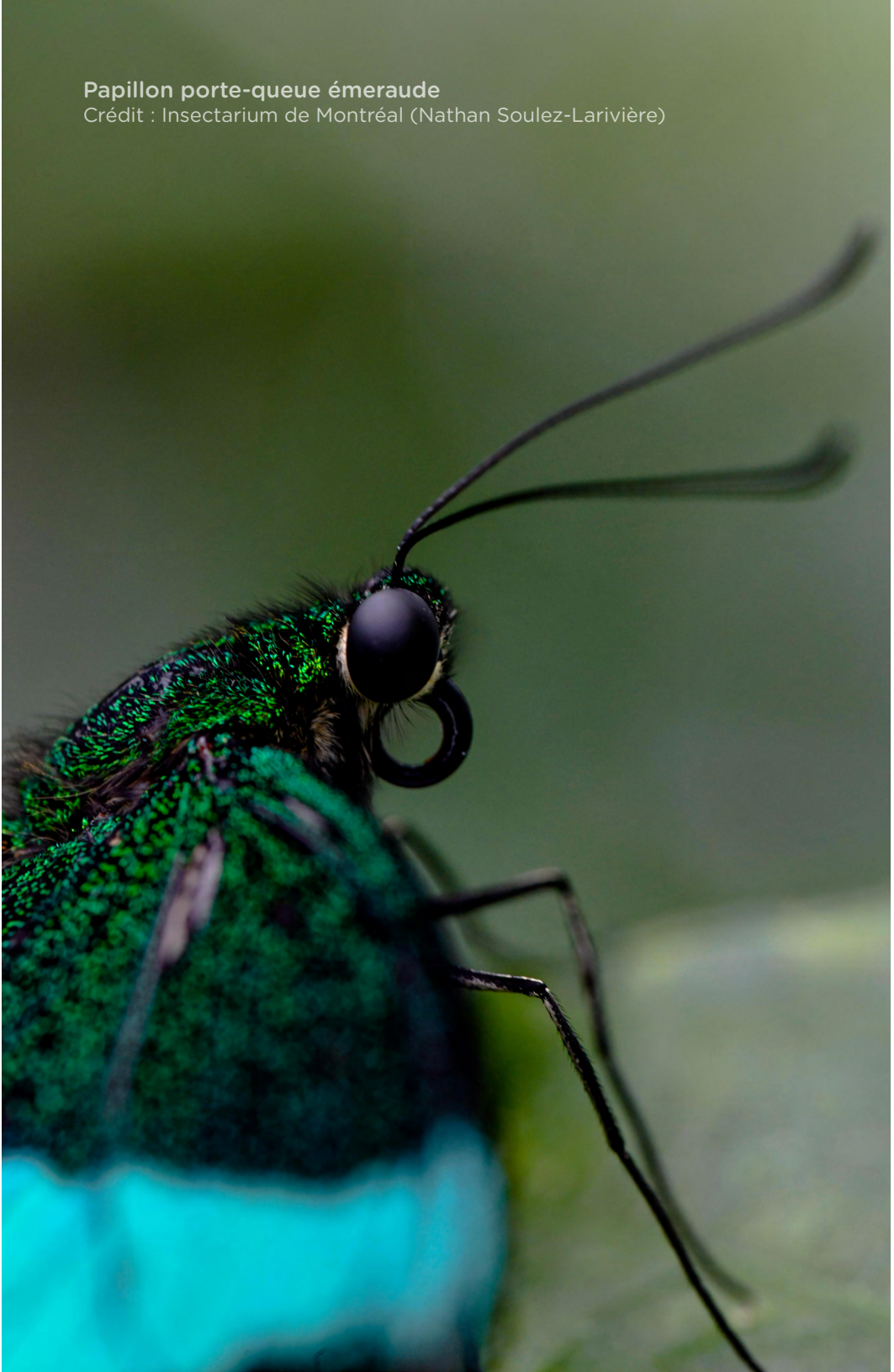

Papillon porte-queue émeraude
Crédit : Insectarium de Montréal (Nathan Soulez-Larivière)

Diffusion de l’œuvre

L’Insectarium souhaite présenter l’œuvre issue de la résidence dans le cadre de sa programmation régulière de l’automne 2026.

La diffusion, qui peut être accompagnée d’une performance au choix des artistes, devra se dérouler à l’Insectarium de Montréal, pour une durée minimale de 3 mois, ou plus en fonction d’ententes ultérieures au programme de résidence.

Les artistes sont invité.e.s à visiter l’Insectarium afin de déterminer un lieu et un contexte de diffusion préféré.

Budget pour la production

L’Insectarium prévoit un budget distinct de celui de la résidence pour les frais de production et de diffusion, à discuter selon le projet retenu et la capacité du musée. Un soutien de l’Insectarium pour l’organisation de cette étape est également prévu.

Échéancier

18 septembre 2025
Lancement de l’appel à projets

26 septembre 2025, 14h
Visite et rencontre d’information à l’Insectarium (option 1)

8 octobre 2025, 10h30
Visite et rencontre d’information à l’Insectarium (option 2)

29 octobre 2025, 17 h
Échéance pour le dépôt du dossier

1er au 29 novembre 2025
Analyse des dossiers et tenue du jury

Début décembre 2025
Dévoilement de l’artiste lauréat.e

Entre janvier et août 2026
Résidence

Diffusion devant public
Automne 2026

Danse nuptiale d’une araignée sauteuse saltique de Johnson
Crédit : Insectarium de Montréal (Laurent Desaulniers)

Nymphe de cicadelle
Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)

Admissibilité

Pour consulter en détail les critères d'admissibilité, voir la page du programme sur le site web du Conseil des arts de Montréal.

Soumission de la proposition

Pour être admissible, l'artiste doit également :

- Consulter la définition d'un insecte **sur le site web d'Espace pour la vie**
- Assister à l'une des deux visites suivantes à l'Insectarium, en s'inscrivant au préalable via ce **formulaire d'inscription à la visite** :

  Vendredi, 26 septembre 2025, 14h
  ou
  Mercredi, 8 octobre 2025, 10h30

- Déposer un dossier de candidature complet avant le 29 octobre 2025, 17 h via le **formulaire de candidature**.

  Les questions peuvent être dirigées par courriel à alexandre.pariseau@montreal.ca

Présentation du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants, dans cet ordre :

Présentation de l'artiste

- Présentation du collectif (maximum 250 mots);
- CV résumé des personnes clés impliquées dans le projet (maximum 2 pages par CV);
- Projets antérieurs pertinents permettant d'envisager la démarche artistique globale et d'attester la capacité de réalisation (2 ou 3 projets en tout, max. une page par projet).

  Pour chaque projet antérieur (solo ou comme collectif):
  - Résumé du projet (150 mots maximum)
  - Rôle de l'artiste (ou des artistes) soumissionnaire
  - Lieu(x) et date(s) de diffusion
  - Revue de presse (s'il y a lieu) : 1 à 3 liens avec citation (50 mots)
  - 1 ou 2 photos du projet ou un lien vidéo (inclure le minutage des passages les plus pertinents s'il s'agit d'une vidéo de plus de 10 minutes).

Présentation de la proposition

- Description de la proposition : intention et concept, démarche envisagée (max. 600 mots)
- Durée estimée en minutes, si pertinent
- Suggestion d'un espace de diffusion à l'Insectarium (optionnel)
- Échéancier prévu sur 6 mois (entre janvier et août)
- Budget détaillé (résidence de création seulement)
  - utiliser les postes budgétaires en annexe

Le dossier doit être envoyé en un seul fichier PDF, de format 8,5 x 11 et ne doit pas excéder 15 pages et un poids de 15 Mo.

Larve d'arge
Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)

Longicorne de l’ascépiade
Crédit : Insectarium de Montréal (Maxim Larrivée)

Comité de sélection

Le comité sera composé de membres de l’équipe de l’Insectarium et de professionnel.le.s externes reflétant une diversité d’expertises, d’expériences et de perspectives. Le comité de sélection sera sensible aux préoccupations actuelles liées à l’environnement et à l’inclusion.

Critères de sélection

Qualité de la démarche artistique et présentation : 35 %

- Qualité des travaux antérieurs
- Caractère innovant et originalité de la démarche artistique
- Qualité de la candidature dans son ensemble et respect des consignes pour la présentation du dossier

Intérêt et pertinence du projet : 40 %

- Pertinence du concept en regard de la thématique entomophile
- Présence d’une pratique issue des arts numérique (et connexes si applicable)
- Clarté du projet
- Originalité de la proposition
- Qualité et intérêt artistiques du projet de résidence

Gestion du projet et stabilité financière : 20 %

- Capacité à réaliser le projet
- Faisabilité du projet proposé
- Réalisme des prévisions budgétaires et équilibre financier

Transition écoresponsable : 5 %

- Intégration et mise en œuvre de pratiques écoresponsables dans la création de l’œuvre

Annexe : budget (résidence)

L'évaluation budgétaire demandée ne concerne que la portion de la résidence de création. La production et la diffusion feront l'objet d'une évaluation indépendante, le cas échéant.

Détaillez les postes budgétaires suivants, lorsque pertinent :

Honoraires
Artiste(s), collaborateur.trice.s, œil extérieur

Scénographie, accessoires et costumes
Achat ou location de matériaux

Matériel technique
Achat ou location de matériel

Production média
Vidéo, son, photographie, droits

Location d'espace
Autre que les studios du CAM inclus avec la résidence

Transport

Assurances

Autres (préciser)

Le total ne doit pas excéder $ 15 000.

Chrysomèle grenouille
Crédit : Insectarium de Montréal (André-Philippe Drapeau Picard)

Réduve à points blancs
Crédit : Insectarium de Montréal (Thierry Boislard)

Des questions?

Pour toute question concernant les conditions d'admissibilité et de réalisation :

Insectarium de Montréal

Alexandre Pariseau
Responsable technique - Production multimédia

alexandre.pariseau@montreal.ca

Conseil des arts de Montréal

Karine Gariépy
Chargée de projets - initiatives locales et internationales

karine.gariepy@montreal.ca